

**1. Informez-vous sur les espèces problématiques !**

**2. Annoncez les cas !**

Via l'application de localisation «InvasivApp» ou au SFCEP.

**3. Intervenez le plus tôt possible !**

Plus les plantes sont nombreuses, plus les contraintes sont importantes et plus il est difficile et coûteux de les éliminer. Afin de limiter la propagation, il est primordial d'intervenir avant la floraison.

**4. Supprimez les plantes et évitez la dispersion !**

Une plante mature peut disséminer une grande quantité de graines aux alentours et se propager rapidement. Si la plante a déjà fleuri, couper les fleurs puis les évacuer (ordures ménagères / UTO).

**5. Contrôlez et empêchez la recolonisation !**

S'assurer de l'absence de repousses (rejets, jeunes plantules) pendant plusieurs années et, le cas échéant, éliminez-les dès que possible.

**Plus d'informations:**

Etat du Valais: [www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes](http://www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes)  
Info flora: [www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch) (sections «Néophytes» et «Carnet néophytes»)  
Contact :  
Commune: [Laurent.Bonvin@cransmontana.ch](mailto:Laurent.Bonvin@cransmontana.ch) / 079 213 61 14  
SFCEP: [SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch](mailto:SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch) / 027 607 10 20



Gaillet jaune

**Privilégiez les espèces indigènes pour embellir vos jardins !**



Amélanchier

**MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE AIDE**



# NÉOPHYTES ENVAHISSANTES

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

COMMENT LUTTER ?



Séneçon du Cap



Buddleia de David



Impatiente glanduleuse

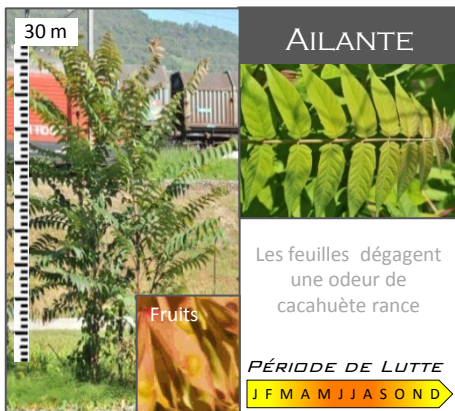
La problématique des plantes exotiques envahissantes nécessite un engagement à différentes échelles. Par ce dépliant, le service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) souhaite vous sensibiliser et solliciter votre participation afin de lutter contre la propagation des espèces recensées dans votre commune.

## GÉNÉRALITÉS

Les **néophytes envahissantes** sont des **plantes non-indigènes** (provenant d'une autre région géographique), qui réussissent à **s'établir** dans la nature et à **se répandre massivement aux dépens de la flore locale**. Elles se révèlent être de réels dangers pour la santé, la sécurité, l'agriculture et la biodiversité.

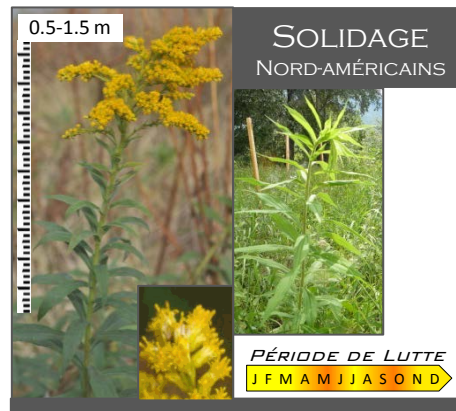
Plusieurs de ces plantes problématiques ont été introduites comme **plantes ornementales** et peuplent encore les jardins privés. Merci de nous aider à lutter contre leur propagation. **Contrôlez vos jardins.**

Toutes les espèces présentées ici figurent sur la **liste noire des plantes exotiques envahissantes** (Info Flora). L'utilisation de ces espèces dans l'environnement et la lutte à mettre en œuvre sont strictement réglementées selon diverses lois et ordonnances suisses (ODE, OPV, Lfo).



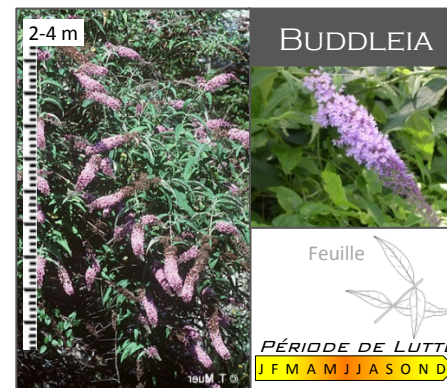
ENDOMMAGE LES INFRASTRUCTURES  
PROVOQUE DES IRRITATIONS

- LUTTE:**
- Petits individus: couper ou arracher
  - Éliminer régulièrement les rejets
  - Grands individus: informer le SFCEP



EXPANSION RAPIDE  
TRÈS FORTE CONCURRENCE POUR LA FLORE LOCALE

- LUTTE:**
- Arracher avec le maximum de racines avant la floraison (plantes isolées)
  - Faucher 2x avant floraison (grandes populations)



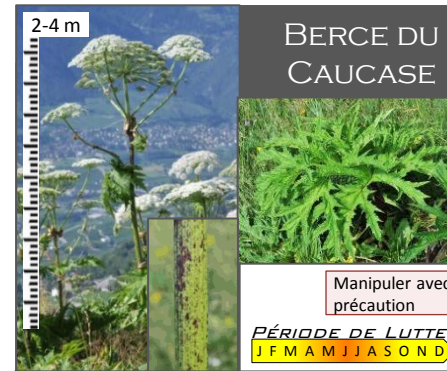
EXPANSION RAPIDE  
TRÈS FORTE CONCURRENCE À LA FLORE LOCALE

- LUTTE:**
- Couper l'arbuste et dessoucher
  - Couper les fleurs avant maturité des graines, évacuer (ordures ménagères / UTO)



ÉVINCE LES ESPÈCES INDIGÈNES  
DÉSTABILISE LES STRUCTURES (BERGES, TALUS DE ROUTE) !

- LUTTE:**
- 5 à 6 fauches
  - **Tout incinérer** (ordures ménagères / UTO)
  - Informer la commune



ÉVINCE LES ESPÈCES INDIGÈNES  
PROVOQUE DE GRAVES BRÛLURES (SÈVE) !

- LUTTE:**
- Porter gants et manches longues
  - Sectionner les racines à 15 cm
  - Couper les fleurs avant maturité des graines, évacuer (ordures ménagères / UTO)



FORT POUVOIR COLONISATEUR  
L'EXTENSION DE CETTE PLANTE REPRÉSENTE UN RISQUE SANITAIRE IMPORTANT

- LUTTE:**
- Arracher les plantes
  - Brûler les restes des plantes ou les faire évacuer (ordures ménagères / UTO). Ne pas composter!